Série de Démarrage rapide d'e-Maris à l'attention des CPC :

Activer votre compte

Mis à jour : 26/01/2023 15:19:00

De quoi est-il question dans ce guide ?

Ce guide de démarrage rapide vous expliquera comment vous, et l'utilisateur d'e-MARIS, pouvez activer votre compte pour la première fois ou demander la réinitialisation d'un mot de passe.

Flux de travail généraux couverts dans ce guide :



Des précisions sur la façon de gérer votre CPC et ses utilisateurs, d'utiliser e-MARIS pour la déclaration ainsi qu'un aperçu du Tableau de bord d'e-MARIS sont inclus dans les guides de Démarrage rapide qui y sont consacrés.

CONTENU
ACCES A E-MARIS POUR LA PREMIERE FOIS ET CONFIGURATION DE VOTRE MOT DE PASSE
REINITIALISATION DE VOTRE MOT DE PASSE

Accès à e-MARIS pour la première fois et configuration de votre mot de passe

Lors de la création d'un compte utilisateur (ou de sa réactivation s'il avait été suspendu), l'utilisateur recevra un e-mail l'invitant à définir son mot de passe pour créer ou activer son compte.

ÉTAPE 1: Ouvrez l'e-mail : dans votre client de messagerie ou navigateur web, ouvrez l'e-mail reçu de <u>no-reply@emaris.iotc.org</u> ayant pour objet : « e-Maris: Choisissez votre mot de passe ».



ÉTAPE 2 : Cliquez sur le bouton « **Créer le mot de passe maintenant** » dans l'e-mail pour ouvrir e-MARIS.

ÉTAPE 3 : Saisissez le mot de passe choisi (qui doit être composé de 8 à 256 caractères) deux fois sur cet écran, puis appuyez sur « Soumettre ». Notez que l'écran de connexion peut basculer de l'anglais au français en cliquant sur les liens en bas de la page.



ÉTAPE 4 : Si votre mot de passe a été créé avec succès, l'application affichera un écran de confirmation.



ÉTAPE 5 : Cliquez sur le bouton « Retour à la page de connexion » et l'écran de connexion s'affichera.

	e-MARIS	
l	a, Envoyer	

ÉTAPE 6 : Saisissez votre **e-mail (ou votre nom d'utilisateur) et votre mot de passe**, puis cliquez sur « Envoyer ».

ÉTAPE 7 : Vous êtes désormais connecté à e-MARIS et le Tableau de bord de votre CPC s'affiche.

Réinitialisation de votre mot de passe

Si vous avez oublié votre mot de passe et que vous ne pouvez pas vous connecter, e-MARIS vous offre un moyen de le réinitialiser.

- **ÉTAPE 1 : Ouvrez e-MARIS** dans votre navigateur web : <u>https://emaris.iotc.org</u>.
- ÉTAPE 2 : Cliquez sur le lien « Mot de passe oublié ? » en bas de l'écran de connexion.

	sateur ou Adresse email	

ÉTAPE 3: Sur l'écran suivant, saisissez l'e-mail associé à votre compte e-MARIS et appuyez sur « Envoyer ».



ÉTAPE 4 : Vous recevrez un e-mail envoyé par « no-reply@emaris.iotc.org » avec pour objet « e-Maris : Réinitialiser votre mot de passe ».

ÉTAPE 5 : Cliquez sur le bouton « Réinitialiser le mot de passe maintenant » pour ouvrir e-MARIS à la page Réinitialiser le mot de passe.

ÉTAPE 6 : Saisissez le mot de passe choisi (qui doit être composé de 8 à 256 caractères) deux fois sur cet écran, puis appuyez sur « Envoyer ».

ÉTAPE 7 : Si votre mot de passe a été créé avec succès, vous serez connecté et le Tableau de bord de votre CPC s'affichera.